

TESTS D'ANGLAIS OBLIGATOIRES

POUR UNE INSCRIPTION A UNE UE D'ANGLAIS

Les tests se dérouleront en ligne à partir du 4 septembre 2015

NOTEZ BIEN : *Si vous avez déjà suivi un cours d'anglais au CDL ou si vous avez déjà passé le test, vous ne pouvez pas le repasser.*

Les étudiants de Master qui ont fait toute leur scolarité à Paris 8 et qui n'ont jamais passé le test doivent prendre contact avec le Centre de Langues.

ATTENTION : Avant de vous inscrire aux tests vous devez avoir activé votre compte paris8 pour pouvoir avoir accès à votre espace étudiant.

Pour cela, allez sur le <http://e-p8.univ-paris8.fr> et suivez les instructions sur la partie gauche de l'écran.

INSCRIPTIONS AUX TESTS

Sur le site <http://e-p8.univ-paris8.fr>

- * Cliquez sur « Tests de langues »
- * Puis sur « Inscription aux tests d'anglais »
- * **Lisez bien** le document qui apparait et suivez les instructions
- * Connectez-vous enfin sur le site : www.oxfordenglishtesting.com/login

Plus d'infos sur les autres langues vivantes à Paris8 (tests, emplois du temps, coordonnées secrétariats...) ?

Allez sur le www.univ-paris8.fr/cdl

Secrétariat du CDL :

Bâtiment B1, bureau B204/205

Téléphone : 01 49 40 68 43

Mail : cdl@univ-paris8.fr